

Le P'tit Bello

Avril 2024

Bonne lecture et surtout, n'hésitez pas à nous remonter vos remarques à l'adresse mail communication@beaulieusouslaroche.fr ou bien en déposant votre avis dans la boîte aux lettres de la mairie

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain P'tit Bello qui paraîtra en octobre 2024...

La Commission Information et Communication.

DU NOUVEAU POUR NOS AÎNÉS : 2 ÉVÈNEMENTS À VENIR !

- Le CCAS proposera un « Thé dansant » le lundi 10 juin. Les informations concernant cet évènement seront communiquées ultérieurement.
- L'EHPAD fêtera ses 30 ans le mardi 2 juillet 2024.



EN COMPLÉMENT DU BELLO LOCO 2024...

Cessation d'activité |

Escaliers MELIM David - Chambres d'hôtes BOULAY - MBSG - TF&L Trans - Bar LE BEAULIEU - Marion Tesnier - Boulangerie TIREL.

Rectificatif |

- FLANDROIS Marie-Hélène
Tél 06 27 40 32 73
- Le CPN devient La Linotte
Contact Cyril POISSONNET
Tél. 06 08 11 67 84

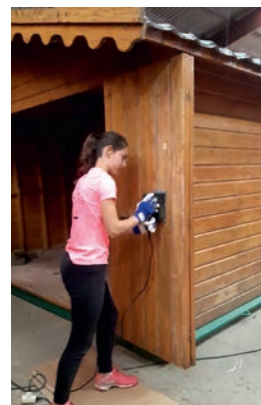
C'EST REPARTI POUR LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE !

Comme les deux dernières années, ce dispositif concernera les jeunes bellilocoain(e)s de 16 et 17 ans.

Une première semaine sera proposée du 22 au 25 avril. Le dispositif sera reconduit du 8 au 11 juillet et du 15 au 18 juillet. Celles et ceux qui le souhaitent pourront travailler quatre demi-journées par semaine (en avril et/ou en juillet) dans les différents services de la commune. Ils percevront une indemnité de 20 € par demi-journée.

Une réunion d'information a été organisée le 3 avril à 19h dans la salle du conseil de la mairie pour les jeunes et leurs parents.

N'hésitez pas à vous inscrire en téléchargeant le dossier sur le site internet.



LE DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

C'est un service proposé pour conduire à leur rendez-vous (santé, courses, banque, France Travail...) les personnes dépourvues de moyen de locomotion ou ne pouvant pas conduire.

Pour une adhésion annuelle de 5 € à l'association ASMIR, des chauffeurs bénévoles assurent les déplacements moyennant une participation aux frais kilométriques.

Basé sur la mobilisation citoyenne, ce service favorise également la création de lien social et la solidarité.

Il vient en complémentarité des aides de la famille, parfois éloignée, et des transports existants (taxis, ambulances...).

5106 km ont été réalisés en 2023 sur notre commune.

Un grand merci aux chauffeurs pour leur participation.

Pour tout renseignement, contactez Nathalie Fraud au 06 32 98 63 71



LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Elles sont attribuées par le CCAS de Beaulieu sous la Roche. L'objectif principal est de lutter contre différentes formes de précarité des familles en fragilité : économique, sociale, socioculturelle.

Le CCAS a ciblé 3 types d'aides :

- Aide alimentaire pour la restauration scolaire
- Aide à l'accès ou maintien dans le logement et aide à la santé
- Aide aux séjours scolaires, classes de découvertes ou séjours linguistiques.

Les aides sont attribuées sur étude de dossier.

Vous pouvez trouver le règlement des aides en mairie ou sur le site internet www.beaulieusouslaroche.fr

Bientôt voté !

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET MUNICIPAL 2024

Ils seront affichés sur le panneau extérieur de la mairie et mis en ligne sur notre site www.beaulieusouslaroche.fr courant avril.

LES GRANDES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 1^{er} février

- Création de poste et modification du tableau des effectifs
- Approbation des avenants n°1 et 2 au marché de travaux – Rénovation de la salle Mille Club
- Approbation de la convention d'adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique pour l'étude, la fourniture et la pose de capteurs dans le cadre du projet de déploiement d'un réseau d'objets
- Approbation de la convention SYDEV pour la rénovation programmée de l'éclairage (boules de 1ère génération au lotissement de la Michelière et Rue du Vallon Fleuri)
- Déclassement et cession d'un délaissé de voirie au lieu-dit la Boucherie

Réunion du Conseil Municipal du 7 mars

- Mandat au Centre de Gestion pour une protection sociale complémentaire
- Institution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire

- Création d'emploi saisonnier et d'emploi pour accroissement temporaire d'activité - année 2024
- Approbation de la convention du SYDEV relative au programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2024
- Etude de faisabilité « Gestion Intégrée des Eaux de Pluie : demande de subvention auprès de l'état (fonds vert) et de l'Agence de l'Eau (appel à projet 2024)
- Rénovation de l'aile du bâtiment de la Cour des Arts : demande de subvention auprès de l'Etat
- Approbation de la Convention de mise à disposition du personnel du service affaires scolaires intercommunal pour la gestion des inscriptions scolaires
- Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables – Modalités de concertation

Vous pouvez retrouver le procès verbal des réunions du Conseil Municipal sur le panneau d'affichage extérieur de la Mairie ainsi que sur notre site www.beaulieusouslaroche.fr

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DU MILLE CLUB SONT TERMINÉS !

Les associations, écoles et habitants disposent d'une salle confortable avec sa rénovation énergétique, ses équipements/mobilier neufs, son aménagement intérieur et ses rangements. Sa valeur architecturale a été renforcée avec le nouvel aspect de sa toiture si caractéristique, son sas d'entrée et sa pergola. Son utilisation doit être appropriée afin de la conserver en bon état.

ILOT COMMERCES : LA PREMIÈRE PHASE DE DÉMOLITION EST ACHEVÉE

Cette phase de démolition des bâtiments, sous maîtrise d'ouvrage de l'Établissement Public Foncier, a été réalisée en février/mars. La seconde phase, concernant la partie habitation de la boulangerie, est prévue à l'automne. Pour la construction des commerces et logements, la consultation des opérateurs par l'EPF, en concertation avec la commune, est en cours.



IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La concertation des habitants est prévue courant avril/mai pour une délibération communale fin juin/début juillet.

L'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DE LA RUE DU JAUNAY, C'EST POUR BIENTÔT...

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la sécurité des riverains et des piétons. Ils vont se dérouler de la mi-avril à la fin mai, avec la préparation de la voirie pour la reprise de la chaussée par l'Agence Routière Départementale de la rue des Sables jusqu'au panneau de sortie d'agglomération, et ensuite la réalisation de la continuité des trottoirs jusqu'à la place du Champ de Foire.





LE PROGRAMME DES JOURNÉES DE LA NATURE

Pour le printemps...

Le 12 mai : Troc Plantes et animation par la Recyclerie Vendéenne de Beaulieu sur les plantes comestibles sauvages dans le cadre du marché mensuel

Les 21, 23 et 24 mai : pédibus

Le 22 mai : sortie Rando'Clim - Rendez-vous devant la salle polyvalente à 18h30

... et pour l'été

Les 6 et 7 juillet : ramassage des déchets de 10h à 12h

Rendez-vous devant la salle omnisports

Le 7 juillet : sortie Rando'Clim suivie d'un moment convivial "Emmène ton pique-nique et pense compost". Rendez-vous devant la salle polyvalente à 10h

Du 16 au 20 septembre : pédibus

Animations gratuites proposées par la municipalité

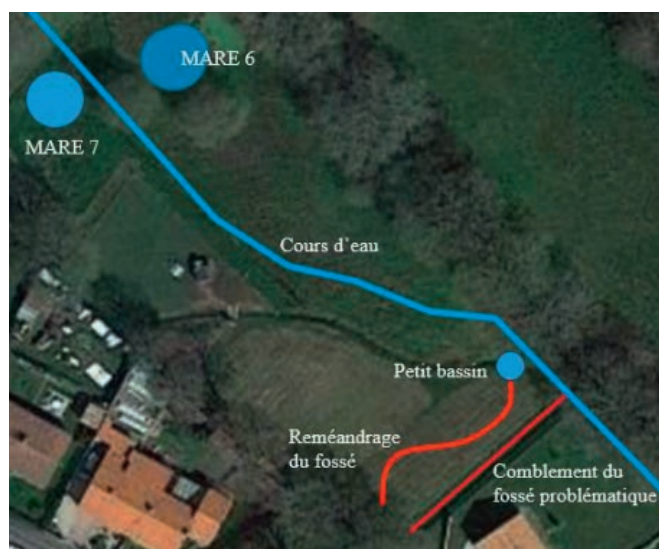


RÉALISATION DE TRAVAUX POUR UNE ZONE TAMPON (COULÉE VERTE) À LA MALADRIE AVEC VENDÉE EAU

À proximité du parcours sportif, restauration d'une mare par curage sur environ 1 à 1,20 m de profondeur. Les berges seront autant que possible avec une pente douce et des ligneux seront supprimés.

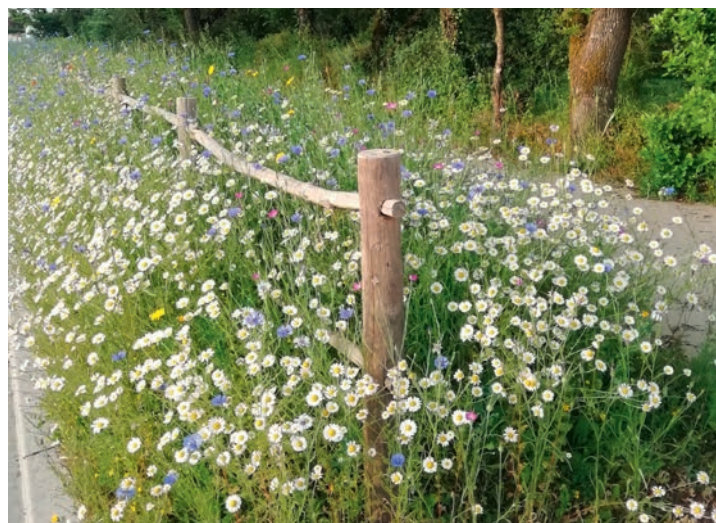
Création d'une mare d'environ 64 m².

Comblement du fossé problématique puis création d'un fossé reméandré en forme de noue pour collecte des eaux rejoignant un petit bassin tampon.



EN ROUTE VERS LA 2^{ÈME} FLEUR DU LABEL VVF (VILLES ET VILLAGES FLEURIS)

Présentation du dossier début juin avec visite du jury fin juin. Des atouts en plus : l'aménagement de la rue de Nantes et le plan de gestion différenciée formalisé (outil de travail informatique pour le service des espaces verts).



OPÉRATION "UNE NAISSANCE - UN ARBRE"

Cette année, 24 arbres ont été plantés rue des Sources pour symboliser les naissances de 2023.



Les P'tites infos



LES ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX À VENIR

- Le 14 avril :** marché mensuel
Le 12 mai : marché mensuel
Le 3 juin : réunion avec les associations pour le planning hebdomadaire des salles 2024-2025
Le 9 juin : marché mensuel
Le 22 juin : Forum des Associations
Le 3 septembre : réunion avec les associations pour le planning évènementiel 2025
Le 8 septembre : marché mensuel

Retrouvez les évènements organisés par les associations, les écoles...
sur le site www.beaulieusouslaroche.fr
sur notre page Facebook  et sur l'application Cityall.

FOCUS : L'HÉBERGEMENT DU GR 364

Disponible depuis fin 2023, un local situé dans la cour des Arts a été aménagé pour accueillir les randonneurs qui choisiront de faire étape dans notre charmante commune.

Les réservations s'effectuent à partir de notre site internet ou du QR-Code ci-dessous.



RAPPEL CITYALL:

CityAll, c'est l'application du citoyen connecté, le compagnon idéal pour rester connecté à l'information locale, à l'échelle de votre commune. C'est également l'application pour alerter en temps réel, informer, participer en tant qu'habitant à notre commune !

L'application Cityall, téléchargeable gratuitement, vous permet aussi de consulter à distance l'ensemble des diffusions du panneau numérique situé sur notre place du Marché.

N'hésitez pas à vous abonner pour suivre toutes nos actualités !



www.beaulieusouslaroche.fr

 [Commune-de-Beaulieu-sous-la-Roche](https://www.facebook.com/Commune-de-Beaulieu-sous-la-Roche)



LE GUIDE DES SENTIERS DE RANDONNÉES

est toujours disponible gratuitement dans les commerces et dans le hall de la mairie.



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Vous avez changé d'adresse ? Vous êtes arrivés récemment dans la commune ?

Pensez à vérifier votre inscription (vous pouvez utiliser le QRcode ci-contre).

Nb : En cas de déménagement sur la commune, il est impératif de signaler votre changement d'adresse pour rester inscrit.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles en ligne jusqu'au mercredi 1^{er} mai sur le site du service public ou en mairie jusqu'au 3 mai en apportant une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.



Le jour des élections, pensez à venir muni d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte vitale avec photo...).

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre de l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde (document de gestion lors de situations de crises - canicule, inondation, tempête...), la mairie doit établir un registre des personnes fragiles ou isolées.

Nous invitons les personnes concernées à se faire connaître en mairie (par téléphone au 02 51 98 80 38 ou à l'accueil). L'inscription peut être faite par un tiers (personne physique ou morale).

ZOOM SUR LA SÉCURITÉ ET LA CITOYENNETÉ

Pour tondre et bricoler aux bons moments...

La qualité de l'environnement sonore joue un rôle essentiel dans la qualité du cadre de vie. Dès lors qu'un bruit se répète de façon régulière avec une durée et/ou un volume excessif, il peut être considéré comme une nuisance sonore. Les beaux jours arrivent et nous vous rappelons les horaires autorisés :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h.



Déjections canines : un peu de civisme !

« Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts ».

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal".